



# Sessions de formation des bénévoles cyclisme 2019/20

publié le 29/08/2019 - mis à jour le 18/11/2019

---

## Descriptif :

Dates des sessions de formation bénévoles cyclisme 2019 - 2020 et convocations à remettre pour les sessions d'information des bénévoles participant à l'enseignement ou à la pratique du vélo. Fiche de contrôle d'honorabilité à faire renseigner et à transmettre aux CPDEPS pour tous les bénévoles demandés.

---

La réglementation concernant la pratique du vélo sur route ou du VTT prévoit un taux d'encadrement renforcé de :

1 enseignant + 1 adulte agréé pour 24 élèves en élémentaire (un adulte agréé supplémentaire par tranche de 12 élèves)

Nous conseillons pour autant de tendre vers le taux d'encadrement précédent (BO du 23/09/1999) pour les sorties sur route. En effet, celui-ci permet d'organiser le déplacement par groupes de 10 à 12, encadrés par 2 adultes agréés. Groupes espacés de quelques centaines de mètres, permettant d'améliorer sécurité, visibilité, en favorisant la circulation des autres usagers de la route.

Nous vous conseillons également d'informer la gendarmerie locale qui pourra vous aider à finaliser votre circuit, voire aider à baliser un passage complexe.

Afin de vous permettre de solliciter des parents (ou des adultes majeurs volontaires), vous trouverez ci joint un modèle de convocation pour chacune des sessions programmées dans le département. Nous vous demandons de bien prendre en compte toutes les dates et lieux de ces sessions pour "étaier" les inscriptions tout au long de l'année et proposer les lieux les plus proches des bénévoles concernés.

Inscrivez vos bénévoles de préférence pour la session qui précède juste votre cycle de vélo. Cela permettra notamment de prévoir à la suite l'organisation du cycle puis de la (ou des) sorties sur route associées.

Si aucune session ne correspond à votre secteur d'école, nous vous invitons à contacter votre [conseiller pédagogique EPS de circonscription](#) ↗

L'inscription des candidats à la formation en vue de l'agrément se fait si possible au moins 15 jours avant la date de la session choisie et uniquement en utilisant l'application Intranet "Intervenant1D". En une seule opération, vous effectuez la demande d'agrément pour l'ensemble des intervenants sollicités : bénévoles déjà formés dans la base de données et nouveaux candidats en utilisant la fonction "ajouter un intervenant". Lorsque vous ajoutez un nouvel intervenant, il est impératif de préciser la date de session de formation choisie (menu déroulant) avant d'enregistrer. En effet, cette opération inscrit automatiquement la personne sur les listes des formations.

Cette année, en raison de la lourdeur des procédures de vérification de l'honorabilité des bénévoles, nous vous demandons impérativement de faire coïncider en tous points les noms de la demande d'agrément et ceux de l'envoi en une seule fois de l'ensemble des fiches de contrôle FIJAIVS renseignées par les personnes sollicitant leur agrément annuel (déjà enregistrés et nouveaux inscrits). Cela permettra un traitement de la liste en entier, une validation et un retour pour vous plus rapide.

Privilégiez une demande par cycle vélo.

Les fiches de demande d'agrément (FIJAIVS) sont à transmettre par courriel à cette unique adresse [benevole.eps16@ac-poitiers.fr](mailto:benevole.eps16@ac-poitiers.fr) en un seul envoi (correspondant à la demande entière). Le directeur ou la directrice conserve d'une année sur l'autre, les fiches complétées par les bénévoles afin de renouveler la demande d'agrément chaque année en ajoutant les fiches renseignées des nouvelles personnes.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez un membre de l'équipe EPSRetour ligne automatique  
Des fiches Mémo sont proposées en ligne pour vous aider tout au long de l'année.

Les CPD EPS

Caroline Robin - Laurent Didier

Les lieux de rendez-vous et horaires sont précisés dans les invitations ci-jointes. La fiche de vérification de l'honorabilité est jointe à l'invitation.

Mardi 5 novembre 2019 à Villefagnan (17h/18h30)

Mardi 5 mai 2020 à Vindelle (17h/18h30)

## Documents joints



**Invitation Villefagnan** (Word de 981 ko)

Sessions de formation des bénévoles cyclisme 2019/20 - DSDEN 16.



**Invitation Vindelle** (Word de 981 ko)

Sessions de formation des bénévoles cyclisme 2019/20 - DSDEN 16.



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.**

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**